



# Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

## ÉDITORIAL

L'été est un temps qui rime avec soleil, chaleur et vacances. Une simple balade dans les bois où tout renaît à la vie, ou une virée à bicyclette à travers les champs blonds de Chavannes-de-Bogis ou d'ailleurs. Des tournesols qui vous sourient au passage. Une fontaine fleurie au détour d'un chemin ; ou encore le bonheur de s'allonger à l'ombre d'un pommier et de se laisser bercer par le chant des oiseaux en contemplant rêveur, un ciel d'un bleu intense. Voilà autant de petits bonheurs qui s'offriront à nous cet été et que nous aurions tort de ne pas goûter à belles dents comme on mord dans un fruit gorgé de soleil. La liste de ces petites joies simples est sans limites.

L'été est aussi le temps des activités en plein air pour tous. Entre la sortie des aînés, le concours hippique au manège de la Sallivaz, le carnaval et l'état des chantiers de la commune, grands et petits sauront tout sur ce qui fait la vie de notre commune. N'oubliez pas le rendez-vous du 1<sup>er</sup> août car la fête sera belle ! Il est temps de poser ne serait-ce que le temps d'un week-end les valises de votre train-train quotidien pour frapper à la porte de la nature qui nous ouvre grand les bras.

Pendant ces mois les plus chauds de l'année, laissons-nous aller. Ne cherchons pas le bonheur comme on cherche ses lunettes quand on les a sur le nez !

Si en lisant ce numéro du Chavannus vous esquissez à un moment où à un autre un petit sourire, alors nous aurons réussi notre pari : celui d'avoir partagé avec vous un petit instant de bonheur ! Souriez, la vie est belle !

la rédaction



## CELA ARRIVERA DEMAIN

<b>3 juil. au 24 août</b>	Vacances d'été
<b>6 septembre</b>	Course «La Chavannaise»
<b>9 au 26 octobre</b>	Vacances d'automne
<b>18 octobre</b>	Élections fédérales
<b>7 novembre</b>	Troc de Chavannes
<b>9 novembre</b>	Soirée information élections nouvelle législature
<b>29 novembre</b>	Votations fédérales

L'été - 21 juin à 18h39



## SOMMAIRE

Page 2-3	Conseil communal - Carnaval
Page 4	Informations diverses
Page 5	Concours hippique
Page 6	Sortie des aînés
Page 7	Chronique immobile - Il y a 50 ans
Page 8	Chantiers

## CONSEIL COMMUNAL

### Séance du 6 mai 2015

Préavis 1/15 : Elections communales du printemps 2016. Le nombre de conseillers communaux sera porté à 40 (actuellement 39) et le nombre de suppléants à 9 (actuellement 7). Le nombre de municipaux (5) ainsi que le mode d'élection ne changent pas. Accepté à l'unanimité.

Préavis 2/15. : Demande de crédit de CHF 545'781.- pour des travaux routiers permettant l'amélioration des lignes de bus 813 et 814, la création d'un trottoir en direction de la douane et le remplacement du collecteur eaux claires. Après un débat extrêmement nourri, ce préavis est refusé par 28 voix et 2 abstentions.

Demande de crédit de CHF 3'200'000.- pour les travaux de rénovation et agrandissement de l'auberge communale. Le projet prévoit une transformation intérieure complète, la partie café est légèrement agrandie, la partie restaurant et la terrasse conservent leur surface. La cuisine est déplacée dans l'agrandissement côté Jura, les cinq chambres du 1er étage ainsi que l'appartement de fonction sous le toit sont intégralement refaits. Les travaux ne se termineront pas avant fin 2016. Ce préavis est accepté par 29 oui et 1 abstention.

Communications de la Municipalité :

a) Une étude de l'OFROU prévoit l'installation d'un mur anti-bruit depuis le pont des Coudres jusqu'à la bretelle de sortie d'autoroute côté Nyon. Du côté des Champs Blancs, le renouvellement du revêtement de l'autoroute est prévu pour 2016.

b) Les oppositions au projet 'piscine-patinoire' aux Rojalets vont être levées prochainement. Les travaux démarrent rapidement pour autant que les opposants ne fassent pas recours !

c) Les travaux de la nouvelle voirie ont commencé.

Propositions individuelles :

a) Où en est l'étude d'aménagement de la parcelle du hangar derrière l'auberge ? Cette étude a été repoussée à la prochaine législature, une fois que les projets actuels importants (nouvelle voirie, rénovation auberge, etc.) seront terminés.



## LE CARNAVAL - 14 MARS 2015

Chavannes-de-Bogis a connu, l'espace d'une journée et d'une belle soirée, la fièvre du Carnaval !!

Organisé par l'Amicale avec un très fort soutien de la Société de développement et de plusieurs membres de l'ancienne Jeunesse, cet événement a ravi tous ceux qui y ont assisté. De nombreuses personnes ont suivi le cortège, qui a serpenté à travers plusieurs rues du village. Un soleil et des températures fort agréables ont également contribué au succès !



Deux «Guggenmusik» s'étaient déplacées : une de Bière (les Popops) et l'autre d'Onex (les Dek'onex). Elles ont eu l'occasion d'aller se produire à Chavannes Centre, ont animé le cortège et ont joué durant la fin de la journée et la soirée dans la salle communale. Le groupe des Tumulus avait également fait le déplacement de Payerne pour mettre une ambiance de carnaval durant toute la journée.



Le bonhomme hiver, confectionné par l'ancienne Jeunesse, a été brûlé sur l'esplanade et a mis peu de temps pour se consumer. Cela ne veut évidemment strictement rien dire mais les spécialistes météorologues présents sur place en ont rapidement déduit que l'été à venir serait chaud.



Une chose est certaine : les absents ont eu tort et les organisateurs donnent déjà rendez-vous à tous pour la prochaine édition, qui aura lieu au début de l'année prochaine.



## INFORMATION CANICULE

### Conseils en cas de grandes chaleurs

1. Se reposer, rester au frais

Rester chez soi, réduire l'activité physique ;

2. Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit

Porter des vêtements clairs, amples et légers

Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps ;

3. Boire régulièrement, manger léger

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif

Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers

Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

Plus de renseignements sur le site du canton de Vaud : <http://www.vd.ch/themes/sante/prevention/canicule/>



### BUS PALÉO

Le festival Paléo se déroulera du 20 au 26 juillet. Comme depuis plusieurs années, un bus passe par notre village pour emmener les Chavannus au festival ! Voici les horaires prévus :

Départ de Chavannes : 16h40 / 17h40 / 18h40 / 19h40 / 20h40 (samedi et dimanche : 15h40)

Départ de Paleo : 23h30 / 00h30 / 01h30 / 02h30 / 03h30



### 1<sup>er</sup> AOÛT

Cette année, la fête du 1er août aura lieu dans notre commune. Un tout ménage sera distribué en temps utile.



## CONCOURS HIPPIQUE - 22 au 25 mai 2015



Chers Chavannus,

La 5<sup>ème</sup> édition du concours hippique de la société de la Sallivaz a remporté un franc succès avec des participants de la Suisse entière. Plusieurs cavaliers étrangers ont pris le départ dans les épreuves de catégorie S de la Summer Classic patronnées par la Banque Raiffeisen



Les plus petites épreuves ont eu aussi beaucoup de succès auprès du nombreux public puisque ce n'est pas moins de 1580 départs qui ont été sonnés pendant ces 5 jours.

J'en profite pour remercier les habitants du village qui se rendent toujours plus nombreux sur le site du manège pendant la manifestation et qui participent ainsi à l'ambiance très festive de ce concours hippique.

La présidente Noëlle Béchir



## SORTIE DES AÎNÉS - 3 juin 2015

Comme chaque année, les aînés sont partis en vadrouille. A bord d'un magnifique car à deux étages, les voici en route par une matinée radieuse.

Premier arrêt et pause-café à Echallens afin de visiter le « Musée Suisse du Blé et du Pain », un espace ludique et richement illustré pour nous guider à travers l'histoire du « grain ». Cette présentation nous permet de suivre, au fil des saisons, le cycle de croissance du blé, des semailles à la récolte, de la germination à la maturation.

De nombreux objets, anciens et modernes ainsi qu'un film montrent le lien étroit entre l'homme et la culture des précieuses céréales depuis des millénaires. Cependant, il est bon de se rappeler que notre course occidentale aux technologies de pointe ne doit pas nous faire oublier que la grande majorité des paysans de notre planète sont contraints de cultiver leurs terres comme au temps de l'Égypte ancienne !

Ce musée abrite également l'Association pour la Maison du Costume vaudois qui a pour but la sauvegarde de ce patrimoine et la mise en valeur des coutumes et traditions vaudoises.

Arrivée ensuite sur le site de Pro Natura de Champ-Pittet (près d'Yverdon-les-Bains) pour un excellent repas. Répartis par petites tablées dans des salles au décor raffiné, les convives ont eu tout loisir d'admirer le lieu et son mobilier ancien.

A l'heure où certains aspiraient à une petite sieste sous les arbres, d'autres sont partis admirer les jardins, havres de verdure et refuge de plantes rares et presque oubliées.

Les plus téméraires se sont laissés guider, au gré des pontons prévus à cet effet, à travers les zones de marais, pour traquer de minuscules bestioles vivant dans la vase ou admirer le vol gracieux des libellules. Bravant le risque constant de se faire attaquer par des tiques en embuscade dans les hautes herbes, nos explorateurs d'un jour se sont aventurés vers les cabanes d'observation pour assister, en catimini, aux ébats des grèbes huppés et au passage fulgurant du martin-pêcheur.

Un peu d'histoire: Modelée au fil du temps par les fluctuations des eaux et de leurs crues, cette vaste zone bordant toute la rive sud-est du lac de Neuchâtel résulte, après les nombreuses corrections des eaux du Jura, en la création du plus vaste marais de Suisse (40 hectares de marais, champs et forêts) « La Grande - Cariçaie » (du nom de la plante Carex).

Le château du XVIIIème siècle fût construit par Frédéric Haldimand (1718-1791). Né à Yverdon, il partit très tôt à l'étranger où il poursuivit une brillante carrière militaire, en particulier en Amérique du Nord, au service de l'Armée britannique. En 1788, lors d'un de ses séjours au pays, Haldimand mit en chantier cette maison de campagne, qu'il ne devait finalement habiter que brièvement, puisqu'il mourut en 1791.

De nombreux propriétaires se sont succédés jusqu'à l'acquisition du domaine et du château par les Ligues suisse et vaudoise pour la protection de la nature en 1979. En 1985, le Centre Pro Natura de Champ-Pittet ouvrait ses portes au public. On fête donc cette année ses 30 ans d'existence ! (Journée anniversaire le 13 septembre avec animations, musique, BBQ géant, etc.)

Christiane Jones



## LA MOBILITÉ IMMOBILE

Maîtresse Commune, au milieu de ses bouchons routiers engluée,  
Tenait en ses mains son avenir.  
Maître Canton, par ses chefs de service encouragés,  
Lui tint à peu près ces dires :  
Et bonjour, Madame la Commune.  
Que vous êtes ennuyée ! Quelle est votre infortune ?  
Sans mentir, si vous nous faites confiance  
Ce sera là votre unique et meilleure chance.  
Nous, Canton, nous vous promettons un bel avenir,  
Une mobilité fluide, des transports dont vous n'aurez pas à rougir.  
À ces mots, la Commune espère avoir trouvé la solution,  
Elle accepte l'offre et attend désormais beaucoup du Canton.  
Mais tout n'est pas si simple et le Canton propose des lignes et des tracés  
Qui ne conviennent pas à certains, ou sont, pour d'autres, plutôt mal adaptés.  
La vision locale voudrait que les habitants soient déçus du Canton.  
Mais si nous élevons quelque peu le niveau d'observation,  
Nous constatons que toute la région construit de nouvelles habitations.  
Et quelle influence la Commune a-t-elle sur le volume de circulation ?  
Fort peu, il faut en être conscient et nous contenter de cette constatation :  
Une personne qui prend le bus = une voiture de moins sur le pont. Non ?  
Et vous, qu'auriez-vous fait en pareille situation ?

I.Mobilis



## C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

Séance de Municipalité du 1er juillet 1965 :

- La Commune a récupéré 4'182 m<sup>2</sup> de terrain. Avant l'acceptation par le Conseil général, un accord doit intervenir avec Bogis-Bossey au sujet d'un échange de terrain.
- Le Département des Travaux publics avise que les communes sont tenues de mettre à disposition du public une place de décharge, même pour les communes dont les ordures sont incinérées.

Séance du 8 juillet 1965 :

- Bogis-Bossey demande quelques m<sup>2</sup> de terrain situé vers la Versoix afin de redresser une limite. La Municipalité pense que la demande aurait dû être faite précédemment, ce qui aurait permis à Chavannes-de-Bogis de récupérer ces m<sup>2</sup> sur Commugny. Cette demande passera au Conseil général.
- La limite d'âge atteignant M.F.Magnin, la place d'Inspecteur du bétail sera mise au concours.
- L'arrêté d'imposition sera présenté au Conseil général pour les années 1966, 1967 et 1968 !
- Comptes 1964 : Recettes de Fr. 63'960.86 et Charges de Fr. 57'191.95, soit un excédent de recettes de Fr. 6'768.91 et une différence de cent francs avec le budget prévu !

Séance du 26 août 1965 :

- La Préfecture a envoyé un dossier au sujet du Bureau technique intercommunal. Il sera répondu favorablement à cette demande, vu les difficultés qui pourraient surgir suite à l'expansion de notre commune.

le liseur d'encre passées

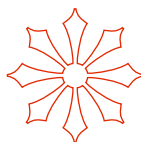
## CHANTIER DE LA VOIRIE

La future voirie sort de terre !



## ET PENDANT CE TEMPS, DU CÔTÉ DE L'AUBERGE

Le Conseil communal a accepté le préavis de rénovation de notre auberge. Cette étape a permis au chantier de démarrer le 15 juin dernier.



## LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Les co-rédacteurs
  - La Municipalité
  - Alice Ouedraogo
- Mise en page : Sandra Bornet

Tirage : 600 exemplaires

À disposition au greffe communal

**L'automne - 23 septembre à 10h21**

Le prochain numéro paraîtra au début de l'automne.  
Délai pour vos articles et réactions : 31 août

Contact : lechavannus@hotmail.ch